

Rapport de l'atelier CLIMAGINE 3

Schéma Régional du Littoral de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima - FEM
MedProgramme, Child Project 2.1

Hôtel Mövenpich Malabata, Tanger, Maroc – 8 et 9 Mars 2023



Mediterranean
Action Plan
Barcelona
Convention

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الانتقال الطاقي والتنمية المستدامة
وزارة الطاقة والمعادن والبيئة
Ministère de la Transition Énergétique
et du Développement Durable



Global Water
Partnership
Mediterranean



2.1

Mediterranean
Coastal Zones Climate
Resilience Water Security
and Habitat Protection"

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Mr. Robin Degron

AUTEUR

M. Houssine NIBANI, AGIR Association

RELECTURE

M. Michaël Karner, Mme. Eloïse Leguérinel (Plan Bleu/CAR)

AVERTISSEMENT

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du FEM, du PNUE/PAM, du Plan Bleu ou des organisations contributrices.

NOTICE LEGALE

Les termes utilisés et les documents présentés dans cette publication ne reflètent en aucun cas l'opinion du Plan Bleu ou du PNUE/PAM concernant la situation juridique de quelque pays, territoire, ville ou région que ce soit, ni leurs autorités, ni le tracé de leurs frontières. Les analyses et conclusions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Plan Bleu et/ou du PNUE/PAM.

COPYRIGHT

Cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et sous quelque forme que ce soit, à des fins éducatives ou non lucratives, sans autorisation spéciale du détenteur des droits d'auteur, à condition d'en citer la source. Plan Bleu apprécierait de recevoir un exemplaire de toute publication utilisant sa publication comme source. L'accord écrit de Plan Bleu est obligatoire pour toute utilisation de cette publication à des fins de revente ou à toute autre fin commerciale. © 2025 Plan Bleu

Table des matières

Directeur de la publication	2
Auteur	2
Relecture.....	2
Avertissement.....	2
Notice légale	2
Copyright	2
Table des matières	3
Table des illustrations.....	4
Figures.....	4
Tableaux.....	4
1 Introduction.....	5
2 Déroulement de l’atelier Climagine 3.....	6
3 Résultats des groupes de travail thématiques de Climagine 3.....	9
4 Conclusion et prochaines étapes.....	13
5 Annexes	14
5.1 Agenda.....	14
5.2 Liste des participants	14

Table des illustrations

FIGURES

Figure 1. Sources d'information pour informer le processus SRL/Climagine dans la région TTA	7
Figure 2. Exemples d'Indicateurs de durabilité à titre indicatif, suivis de l'échelle de durabilité de la Bande d'équilibre	8

TABLEAUX

Tableau 1. Secteurs et défis prioritaires de la région TTA identifiées par les parties prenantes du processus SRL/Climagine	6
---	---

1 Introduction

Le 8 mars 2023, le troisième atelier de concertation Climagine a eu lieu suite à l'atelier de co-construction du Schéma régional du littoral (SRL) de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (TTA), sous les auspices du Ministère de la transition énergétique et du développement durable du Royaume du Maroc et de la Direction régionale de l'environnement de TTA (DRE TTA). Cet atelier s'inscrit dans la continuité des activités conjointes du CAR/PAP et du Plan Bleu/CAR (PNUE/PAM) au sein du Sous-Projet 2.1 et du Projet [FSCC \(Fonds spécial pour le changement climatique\)](#) du [MedProgramme](#) du Fonds pour l'environnement mondial, mis en œuvre par le Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'Environnement ([PNUE/PAM](#)).

[Climagine](#) est une méthode participative de prospective mise en œuvre par le Plan Bleu/CAR en soutien au processus d'élaboration du SRL. Elle cherche à impliquer et consulter les diverses parties prenantes impliquées dans la gestion intégrée des zones côtières et de l'adaptation côtière au changement climatique, renforçant ainsi l'interface Science-Politique-Société Civile. Déjà appliquée dans de nombreux contextes méditerranéens, Climagine a, entre autres, soutenu l'élaboration du Plan côtier du Comté de Šibenik-Knin (Croatie) par le CAR/PAP. Ce travail a notamment été récompensé par le Prix du Grand Gagnant des 2èmes Trophées de l'adaptation au changement climatique en Méditerranée de l'ADEME (Agence de la transition écologique de la République Française) pour l'année 2018-2019.

À l'ouverture de la séance, M. Mohammed Amrani, Chef de service de l'OREDD de DRE TTA, M. Ante Ivcevic, Chargé de programme au CAR/PAP et M. Michaël Karner, Chargé de projets au Plan Bleu/CAR, ont souhaité la bienvenue aux participants. Ensuite, les experts SRL du CAR/PAP ont présenté les résultats, indicateurs thématiques et conclusions des diagnostics préalables à l'élaboration du SRL TTA concernant le développement spatial et la dynamique territoriale (M. Majid Mansour), les questions socio-économiques (M. Hicham Bouziane) et sur les risques côtiers (Mme Maria Snoussi).

2 Déroulement de l'atelier Climagine 3



Michael Karner a lancé l'atelier Climagine 3 en énonçant ses objectifs :

- Faire un retour sur la prospective stratégique et ses apports au SRL et la gestion côtière ;
- Poursuivre l'élaboration d'Indicateurs de durabilité (ID) pour le SRL TTA, à partir des acquis des deux premiers ateliers SRL/Climagine du 16 mars et du 29-30 septembre 2022 ;
- Formuler des mesures prioritaires pour chaque secteur prioritaire du SRL pour répondre aux défis prioritaires identifiés par les parties prenantes, énumérés ci-dessous :

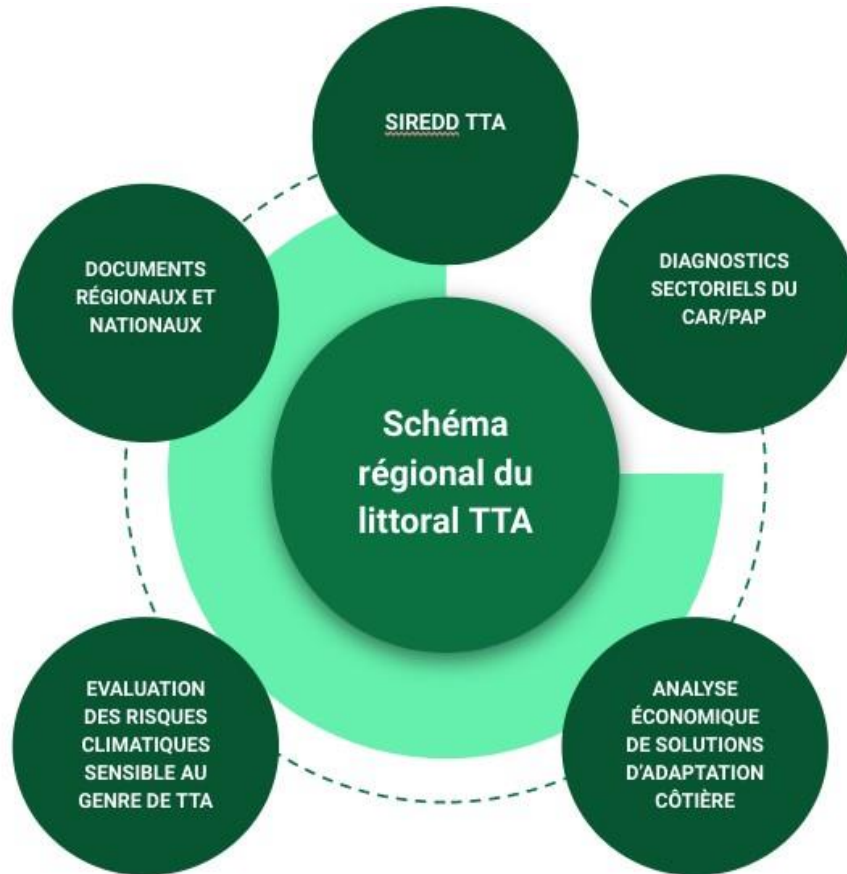
Tableau 1. Secteurs et défis prioritaires de la région TTA identifiés par les parties prenantes du processus SRL/Climagine

Secteurs prioritaires	Défis
<ol style="list-style-type: none"> 1. Littoral - usage de l'espace, la durabilité du développement spatial 2. Biodiversité et protection du littoral 3. Risques et pollution 4. Eau 5. Economie verte 6. Economie bleue 7. Thème transversal: changement climatique 8. Thème transversal: société inclusive et genre 	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance démographique et expansion urbaine • Disparités sociales et territoriales • Surexploitation et dégradation des ressources naturelles (surexploitation des ressources en eau, dégradation des sols, extraction des ressources minérales, surexploitation des ressources halieutiques...) • Pollution menaçant le littoral: pollutions domestique, industrielle, agricole, marine • Aléas et risques naturels • Vulnérabilité aux changement climatiques

Le processus participatif Climagine stimule donc des échanges périodiques informant la prise de décision et la gouvernance territoriale, entre apports participatifs des parties prenantes et analyses réalisées par les expert(e)s. Afin d'identifier les Indicateurs de Durabilité, les parties prenantes au processus d'élaboration du SRL et les autorités compétentes ont dû tenir compte de la disponibilité des données pour chaque zone d'étude, tout en évaluant la représentativité des indicateurs identifiés pour chaque secteur prioritaire. Ainsi, les diagnostics réalisés par les expert(e)s du CAR/PAP sur les Risques côtiers (Maria Snoussi¹), les Usages du littoral (Majid Mansour) et les Aspects socio-économiques (Hichem Chenaker) ont servi de base aux participant(e)s pour l'élaboration de la liste d'indicateurs, informés en outre par les sources d'informations suivantes :

¹ Voir aussi "[l'Évaluation des risques climatiques sensibles au genre de la région TTA](#)", (Plan Bleu, 2022).

Figure 1. Sources d'information pour informer le processus SRL/Climagine dans la région TTA



M. Houssine NIBANI, expert du Plan Bleu, a ensuite présenté les blocs fondamentaux de la troisième phase de Climagine : la **Bande d'équilibre (BE)**, qui permet de rassembler les différents **Indicateurs de durabilité (ID)** dans un référentiel commun, soit l'échelle de durabilité, afin de mieux représenter et comparer les situations antérieure et actuelle de TTA. Les différents groupes de travail réunis autour d'une thématique et des secteurs prioritaires associés ont ainsi pu analyser les données recueillies pour chaque ID sectoriel et l'évolution entre leurs situations antérieure et actuelle (2023). Ceci permet l'identification des tendances lourdes qui affectent le littoral de TTA, et l'élaboration de scénarios potentiels de développement de TTA dans l'avenir, à l'horizon 2050 notamment.

Les IDs sont tour à tour étalonnés puis positionnés sur l'échelle de durabilité de la BE, en accord avec leurs significations et modifications suggérées par les parties prenantes du SRL :

Figure 2. Exemples d'Indicateurs de durabilité à titre indicatif, suivis de l'échelle de durabilité de la Bande d'équilibre

	Indicateur de durabilité	Valeur (%)	Minima durable	Maxima durable	Echelle de durabilité	Situation par rapport à la Bande d'équilibre
1	% de raccordement au réseau d'assainissement au milieu rural	10 %	60 %	90 %	1	Très non durable par défaut
2	Superficie des zones protégées	40 %	X1 %	X2 %	2	Limite inférieure durable
3	Taux moyen de collecte de déchets de la Province de Tétouan	82 %	90 %	98 %	3	Très peu durable par défaut
4	Taux d'urbanisation du littoral de TTA	59,93%	50 %	75 %	4	Durable
5	Superficie de terrain supplémentaire submergée par la hausse du niveau marin à l'horizon 2050	12 %	9 %	11 %	5	Limite supérieure durable
6	% de perte annuelle du stock du poisson blanc	14 %	8 %	12 %	6	Non durable par excès
7	Nombre de feux de forêt dans la région TTA	60 %	25 %	40 %	7	Très non durable par excès

Code couleur	Valeurs chiffrées	Situation par rapport à l'état d'équilibre
	1	Non durable par défaut
	2	Très peu durable par défaut
	3	Limite inf durable
	4	Durable
	5	Limite sup durable
	6	Non durable par excès
	7	Très non durable par excès

L'identification des ID et de la BE serviront à alimenter la quatrième phase du processus, qui consiste en l'élaboration de « Diagrammes Amibe ». Ceux-ci serviront de base pour le développement des scénarios prospectifs de la région TTA réalisés par les parties prenantes et les expert(e)s lors de cette dernière étape.

Ce travail permettra de dégager des mesures prioritaires envisageables au sein du SRL, afin de poser des jalons stratégiques de mise en œuvre. Le modèle d'Amibe représente une analyse systémique qui aide à visualiser la situation socio-économique et écologique de la zone d'étude. Au cours de cet effort, les parties prenantes seront invitées à réfléchir ensemble à des solutions et alternatives permettant de répondre aux pressions antérieures et actuelles et, par extension, futures. Ces amibes seront donc présentées aux parties prenantes lors du prochain et dernier atelier SRL/Climagine 4, permettant de faire la distinction entre une région TTA qui se développe selon un modèle *business as usual* d'ici 2050 et une région qui aura choisi une voie plus durable (le "scénario alternatif").

3 Résultats des groupes de travail thématiques de Climagine 3

A travers la méthode Climagine, chaque groupe a pu identifier et analyser la pertinence des d'indicateurs clés tout en entamant une première réflexion sur les mesures prioritaires à intégrer au SRL TTA sur une durée de vingt ans.

Les travaux participatifs des tables rondes ont porté sur quatre thèmes :

- L'économie verte et bleue ;
- La pollution et les risques ;
- Le littoral et l'aménagement spatial ;
- La biodiversité et la protection du littoral.

Les résultats des discussions sont résumés ci-dessous. Il est important de noter que les résultats des différents groupes ne sont pas exhaustifs, étant donné le temps de réflexion relativement court accordé aux groupes. Par ailleurs, certains groupes ont pu mener les mêmes réflexions et arriver aux mêmes conclusions, renforçant la nécessité de prendre celles-ci en compte au sein du processus SRL/Climagine. Ces résultats seront repris et raffinés par les experts du PAP/CAR et du Plan Bleu/CAR pour préparer la quatrième et dernière phase du processus Climagine.

Groupe Économie verte et bleue		
Indicateurs	Pertinence	Mesures Prioritaires
1. Taux d'utilisation des énergies renouvelables par les opérateurs économiques (industrie, agriculteurs, etc.)	Minimiser la facture énergétique	Partage des <i>success stories</i> en TTA et au Maroc (exemple des chambres de commerce, d'industrie et de services)
	Réduction des émissions de GES	Recours à la digitalisation pour les secteurs énergivores afin d'encourager la transition énergétique
	Renforcer la sécurité énergétique du Maroc	Mise en place d'un cadre juridique adapté (autoproduction d'énergie renouvelable)
		Mesures incitatives par l'État pour utiliser les ER dans les processus industriels
2. Taux de valorisation des déchets dans la région TTA	Minimiser l'exploitation des matières premières	Mise à niveau des centres d'enfouissement et de valorisation
	Protection de l'environnement	Encourager la valorisation selon chaque type de déchets (par exemple : boues, méthane, déchets organiques)
	Protection de la vie marine et terrestre Réduction de la pollution de l'eau et des sols	
3. Taux de réutilisation des eaux usées traitées	Préservation des ressources hydriques superficielles et souterraines	Mise en place d'une infrastructure adéquate
	Protection des milieux terrestres et aquatiques	Sensibilisation des usagers concernant la situation hydrique au Maroc et aux avantages de l'assainissement durable (traitement à la source, réutilisation des eaux usées traitées)
	Augmenter la sécurité hydrique du Maroc	

Groupe Littoral et aménagement spatial		
Indicateurs	Pertinence	Mesures Prioritaires
1. Taux d'urbanisation : population urbaine/population totale en TTA	Différenciation par provinces de TTA (Fahs Anjra/M'diq Fnideq)	Focus sur les pôles urbains en émergence et soumis à une forte littoralisation : Ksar Sghir, Ksar Majaz
	Informe la Bande d'équilibre d'ici 2050 concernant l'évolution de la littoralisation en TTA	
	Informe notre compréhension de la capacité de charge des territoires en fonction de la densité de population	

Groupe pollution et risques		
Indicateurs	Pertinence	Mesures Prioritaires
1. Taux des eaux usées non traitées/raccordement au réseau d'assainissement	Nécessité de distinguer entre le milieu rural et le milieu urbain concernant les financements, le choix des technologies à introduire et les modalités d'exploitation	Réduire la dégradation de la qualité des eaux pour limiter les risques de maladies
	Faible taux de couverture des réseaux de collecte et des systèmes de traitement	Diminuer l'impact des activités économiques (tourisme, etc.)
	Détérioration de la qualité des eaux souterraines (nappes) et de surface (barrages)	Préserver la qualité des eaux de baignade
	Perturbation des écosystèmes marins	Préserver les écosystèmes marins
	Altération du milieu marin (qualité des eaux de baignade)	Améliorer la qualité de vie de la population (santé, bien-être)
	Risque de propagation des maladies	
2. Artificialisation du littoral	Mieux comprendre les impacts des projets touristiques, résidentiels et des ports de pêche/plaisance	Combattre la dégradation et la surexploitation du littoral
	Déséquilibre entre le littoral et l'arrière-pays (surtout en zones rurales)	Réduire la pollution
	Dénaturation du paysage	Diminuer les risques de disparition des écosystèmes (conservation et restauration)
	Perturbation des écosystèmes et impacts négatifs sur la biodiversité (faune et flore maritime et terrestre)	Orienter l'urbanisation vers l'arrière-pays
		Limiter l'urbanisation du littoral conformément à la Loi du littoral
3. Taux de couverture forestière	Érosion des sols et perte de biodiversité	Élaborer les documents et plans pour délimiter les zones forestières
	Feux de forêt	Mettre en place des plans d'urgence pour les incendies forestiers et développer des systèmes d'alerte
	Glissements de terrain	Impliquer d'autres parties prenantes (en dehors de l'Agence nationale des eaux et forêts) pour sauvegarder le patrimoine forestier
	Exploitation abusive des carrières	
	Défrichement, dégradation et recul de la couverture forestière	
	Augmentation du taux de pollution de l'air	
	Risques accrus de catastrophes naturelles (glissements de terrain, érosion côtière)	
	Réduire l'impact du tourisme au détriment des forêts littorales	

4. Taux de collecte des déchets solides (déchets ménagers et associés) /valorisation des déchets	Couverture incomplète pour la collecte des déchets ménagers/associés (DMA), particulièrement en milieu rural	Augmenter le taux de valorisation des DMA via tri, compostage, extraction du biogaz, généralisation des centres d'enfouissement/valorisation
	Faible taux de valorisation des DMA	Préserver le milieu naturel et les nappes phréatiques grâce à l'extraction du lixiviat
	Présence élevée de points noirs (notamment en période d'inondation) entraînant pollution marine	
	Impacts négatifs sur la qualité de vie : propagation de maladies, pollution des eaux (de surface/marines), pollution des sols	

Groupe Biodiversité et protection du Littoral		
Indicateurs	Pertinence	Mesures Prioritaires
1. Taux d'érosion côtière (impacts et mesures)	Disparition des espèces maritimes et terrestres	Protection des dunes et mise en place de barrières anti-piétinement
	Disparition de plages	Mise en place de mesures artificielles comme les digues, les épis et les brises-lames de protection
	Augmentation de la turbidité et de la pollution, entraînant la dégradation de l'environnement	
2. Taux d'occupation du sol	Déséquilibre dans la répartition des zones urbaines dans la région TTA	Mise en place de mesures pour protéger les zones naturelles et agricoles
	Augmentation rapide de la superficie urbaine autour du port Tanger Med	Endiguer l'urbanisation sauvage
	Destruction des écosystèmes forestiers et agricoles	Réduire l'imperméabilisation des sols pour limiter les risques d'inondation
	Perturbation des cycles biogéochimiques (ex. infiltration de l'eau)	
3. % de zones côtières et marines protégées	Existence d'un réseau important d'aires protégées dans TTA	Renforcer la conservation par la création d'autres aires protégées
	Valeurs de durabilité : % de superficie des aires protégées/superficie totale	Étendre le réseau des aires marines protégées
	Amélioration de la gestion des ressources halieutiques	
	Préservation des habitats essentiels et des biocénoses (en abondance et diversité)	
4. Nombre d'espèces menacées (terrestres et marines)	Grande biodiversité et endémisme au sein de TTA	Instaurer une liste rouge nationale/régionale (Loi 29/07, UICN)
	Amélioration du suivi des populations	Plan de repeuplement pour rétablir les fonctions écologiques (programme de suivi des habitats sensibles)
	Sensibilisation aux usages et pratiques	Interdire les constructions sur les zones sensibles
	Favoriser la préservation et la récupération des espèces en état critique	Programme de réhabilitation/restauration des zones sensibles
		Protéger la couverture végétale des dunes avec barrières anti-piétinement
5. Surface d'habitats menacés	Restauration et réhabilitation des habitats sensibles	Reboisement des surfaces dénudées avec des essences adaptées
	Informe sur les risques liés à l'aménagement du territoire et aux usages	
6. % de linéaire côtier artificialisé	Comprendre l'étendue et les impacts de la littoralisation et l'artificialisation des sols	Interdiction de construction sur certaines zones
	Informe sur l'étendue de la gestion de l'érosion	Élargir la bande côtière non constructible et veiller à son application le long du littoral

		Installation de réseaux pour mesurer le trait de côte
7. Taux d'érosion côtière	Identifier les points chauds en TTA pour développer des mesures adaptées (solutions fondées sur la nature, infrastructures vertes/grises)	Réglementation stricte sur l'exploitation/destruction du sable (dragage, pillage)
	Informe sur la vitesse du recul côtier, ainsi que sur l'ampleur des réactions nécessaires	Prévoir ouvrages de soutènement/protection avec entretien régulier
		Reboisement des surfaces menacées par dénudation

4 Conclusion et prochaines étapes

Jusqu'au prochain atelier SRL/Climagine 4, les experts du CAR/PAP et du Plan Bleu/CAR reprendront les apports des parties prenantes tirés de cet atelier ainsi que ceux issus des diagnostics du CAR/PAP. Ensemble, ces informations permettront d'intégrer les Indicateurs de durabilité sélectionnés pour chaque secteur prioritaire à la Bande d'équilibre.

Ceci permettra l'élaboration des Amibes afin de représenter les états antérieurs et actuels de TTA d'une part. D'autre part, les experts soumettront les Amibes représentant les scénarios de développement *business as usual* et alternatifs aux parties prenantes lors du quatrième atelier, ainsi qu'une liste exhaustive de mesures prioritaires pouvant être intégrées au SRL. Ensemble, ces éléments informent la réflexion des parties prenantes du littoral de TTA quant aux recommandations stratégiques à inclure dans le SRL.

5 Annexes

5.1 AGENDA

Heure	Session
08:45 - 09:00	Enregistrement des participant(e)s
09:00 - 09:30	<p style="text-align: center;">Mots de Bienvenue</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mohammed Armani, hôte régional : Direction régionale de l'environnement TTA ● Ante Ivcevic, Chargé de programme, PAP/CAR ● Michaël Karner, Chargé de projets, Plan Bleu/CAR
09:30 - 12:00 <i>Pause café de 10:30-10:45</i>	<p style="text-align: center;">Atelier de co-construction du SRL TTA (Etape 3)</p> <p><i>Présentations de:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ante Ivcevic – SRL TTA, GIZC et Engagement des Parties Prenantes ● Majid Mansour – Conclusions du diagnostic sur le développement spatial et dynamique territoriale ● Hicham Bouziane – Conclusions du diagnostic socio-économique ● Maria Snoussi – Conclusions du diagnostic sur les risques <p><i>Discussion</i></p>
12:45 -14:00	Déjeuner
14:00 - 18:00 <i>Pause café de 16:00-15:30</i>	<p style="text-align: center;">Atelier de concertation Climagine 3</p> <p style="text-align: center;">Bande d'équilibre et mesures prioritaires pour le SRL TTA</p> <p>Facilitateurs Climagine: Houssine Nibani, Association AGIR, Al Hoceima et Michaël Karner, Plan Bleu/CAR</p>
18:00 - 18:15	<p style="text-align: center;">Conclusions</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Michaël Karner, Plan Bleu/CAR ● Ante Ivcevic, CAR/PAP ● Mohammed Amrani : Direction régionale de l'environnement TTA

Le 09 mars 2023, les partenaires du MedProgramme ont accueilli une réunion de la Commission régionale de gestion intégrée du littoral pour discuter des prochaines étapes du SRL TTA et de l'Evaluation Nexus TTA.

5.2 LISTE DES PARTICIPANTS

	Nom, Prénom	Institution
1	Yahyaoui Abdelmajed	Préfecture M'Diq-Fnideq
2	El Aissadui Chabu	Commune de M'Diq
3	Salmi Abdelaziz	Commune de M'Diq
4	Stitov Jaouwd	Commune de M'Diq
5	Ouagrar M'bark	CPNN – Tanger
6	Haybout Hajar	MTEDD/DDD
7	Bellaali Hanae	Conseil de la Région TTA
8	Benzrira Soukaina	Université Abdelmalek Essaadi
9	Aitayane Safia	Université Abdelmalek Essaadi

10	Karner Michaël	Plan Bleu/CAR
11	Bouziane Hicham	Expert CAR/PAP
12	Ivcevic Ante	CAR/PAP
13	Siad Aicha	DPCC
14	Hamdaoui Mounia	DDD-DPR
15	Raroui Hassan	Université Abdelmalek Essaadi
16	Damnati Brahim	Université Abdelmalek Essaadi
17	Haddaoui Hatim	Délégation des Pêches Maritimes Larache
18	Amrani Mohammed	DRE TTA/OREDD
19	Benomar Mostapha	INRH
20	Nibani Houssine	AGIR
21	El Khadiri Said	Province de Chefchaouen
22	El Khou Asmaa	DEGR – Wilaya de Tanger
23	Serraj Najat	OREDD/ DRE TTA
24	REHIF Yousra	Faculté des sciences et techniques de Tanger
25	Younes Baghdidi	Association ABTAL Fnideq
26	Faiki Ahmed	Délégation des Pêches Maritimes de M'Diq
27	Taouil Malika	Délégation de l'Industrie et de Commerce
28	Jahid Asmaa	ANDA
29	Bachiri Samia	Parc National d'Al Hoceima
30	Karim Souhail	Parc National d'Al Hoceima
31	Saddik Mohammed	Service Normalisation/DDD
32	Alahyane Nada	OREDD/DRE TTA
33	Ahmed Chilqui	Commune d'Al Hoceima
34	Irahmoune Omar	Rodpal Al Hoceima
35	Budasdit Abderrachid	Province d'Al Hoceima
36	Hamid Boudiaf	Brigade Environnement, Gendarmerie royale
37	El Sabri Saïd	DRE TTA, Antenne Al Hoceima
38	El Hassouni Jaouad	DR Artisanat et économie soc. sol.
39	Chambouni Aziz	Agence de développement du Nord
40	Amrani Brahim	DREE CRPM TTA
41	Lahlou Mohamed Nabil	Agence de développement du Nord
42	Sabir Rachid	Province Fahs-Anjra
43	Snoussi Maria	Consultante CAR/PAP
44	Agharroud Kamal	Consultant CAR/PAP
45	Batmi Abdeladim	Direction Générale de la Météorologie
46	Benadek Jassine	Direction régionale de l'agriculture
47	El Hassin Bahousse	IRVAT TTA
48	Tahich Mohammed	Province Fahs-Anjra DUE
49	Sarroukh Naziha	Province Tétouan SEGR
50	Allouch Rajae	Province Tétouan SEGR
51	Ezzadumi Ayoub	Conseil provincial de Tétouan
52	Izem Azeddine	Délégation provinciale de tourisme Tanger

53	Raduad Najet	Délégation pêche maritime
54	Elhiloli Kaoutar	DRE
55	Ait Laasri Naima	Agence Urbaine Tétouan
56	Kafi Cherrat Fakhita	ONEE Branche Eau
57	Kobaa Baotmine	DRSPS TTA
58	Hmeid Nabil	Province de Larache
59	Lafrem Salah	ONP
60	Machich Chlamn	Conseil Préfectoral M'Diq-Fnideq
61	Abrak Anas	ONEE Branche Eau Tanger
62	Aderghal Sonia	Délégation du Tourisme Tétouan
63	Ajrhaou Jemaa	Agence Urbaine de Tanger
64	Boutaina Sebbah	Inspection régionale d'urbanisme
65	Bahri Seifeddine	FST Tanger
66	Abdeljabbar Zahorui	Commune Fnideq
67	Chraibi Lotfi	Association AMED
68	Ezzine Hicham	GIS 4DS
69	Melouli Idrissi Mohammed	INRH
70	Haman Khachami	CP Fahs Anjra
71	Majid Mansour	Consultant CAR/PAP